Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité métallier

SESSION 2017

Jeudi 20 avril 2017

Épreuve écrite d'admissibilité

Une épreuve écrite relative aux techniques du métier ou de la spécialité. Cette épreuve de contrôle des connaissances consiste, à partir d'un dossier technique, en l'élaboration d'une note sur un sujet se rapportant au métier ou à la spécialité, qui servira de support à l'épreuve pratique (analyse, établissement d'un programme de travail, organisation).

(durée : deux heures ; coefficient 2)

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET

- L'usage de la calculatrice, d'un dictionnaire ou de tout autre document est interdit.
- Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- Seul l'usage d'un stylo noir ou bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.
- Les feuilles de brouillon ou tout autre document ne sont pas considérés comme faisant partie de la copie et ne feront par conséquent pas l'objet d'une correction.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Ce document comporte 3 pages au total :

- Page de garde (1 page)
- Sujet (1 page)
- Document photographique (1 page)

Ministère de la culture et de la communication

Concours externe et interne de technicien d'art de classe normale, métiers de la présentation des collections, spécialité métallier

SESSION 2017

Jeudi 20 avril 2017

Épreuve écrite d'admissibilité

SUJET :

Vous travaillez dans un musée des objets et meubles d'art qui prépare une exposition sur « Les portes et fenêtres sous Louis XVI » de septembre 2017 à mars 2018.

Le conservateur, commissaire de l'exposition, vous confie la fabrication d'une réplique d'une grille de balcon d'hôtel parisien du XVIIIème siècle (3m; 0,7 m).

Dans une note adressée au conservateur, vous préciserez :

- le choix des matériaux à utiliser pour l'exécution de la réplique. Vous pourrez accompagner vos propositions d'un croquis (les croquis doivent être réalisés sur la copie);
- le choix des sections du métal pour le montage ainsi que la feuille de débit destinée à préciser les commandes ;
 - la description des étapes successives du travail à accomplir ;
- la description de la manière dont vous allez organiser le travail : planning prévisionnel, nombre d'agents à mobiliser et attributions.

DOCUMENT PHOTOGRAPHIQUE

La grille de balcon parisien du XVIIIème siècle (3m, 0,7m)

